



Compte Rendu – Réunion Mensuelle de Coordination :

Lieu : Bureau de l'UNHCR à Bamako & Microsoft Teams

Date : 01 février 2024

Heure : 10h00 -12h00

Participants: ACTED, NRC, UNHCR, ASREF, ECHO, SIF, USAID, Care International, CRS, APADE, OIM, REACH, DEDI, ACA-MALI et AVS

Agenda de la Réunion :

1. Revue des points de la réunion de coordination de novembre 2023
2. Présentation de l'Approche Post-RRM
3. Présentation des Résultats du MSNA 2023 : Abris et BNA
4. Mise à jour sur la Situation Humanitaire : Kidal et Bandiagara
5. Divers :
 - Update sur les Activités du Cluster ;
 - Lancement de l'Exercice d'Evaluation de Performances de la Coordination (CCPM 2023).

Points saillants de la réunion :

Revue des points de la réunion de coordination de novembre 2023

Le coordonnateur du Cluster Abris et Biens Non Alimentaires (ABNA), dans son mot d'introduction, de bienvenue et des meilleurs vœux aux membres et observateurs du Cluster, a remercié considérablement les acteurs pour leur effort de participation proactive dans les actions de coordination. Il a ainsi lancé le démarrage de la réunion en passant en revue les points de la réunion de coordination précédente dans laquelle il a été convenu entre les acteurs de :

1. Coordonner prochainement la tenue de sessions de formations lors des prochaines échéances du NEAT+ ;
2. Le suivi du coordonnateur auprès du NRC sur l'exploration de la réorganisation de cette formation pour que les autres acteurs puissent en bénéficier.

Le coordonnateur a aussi réitéré la nécessité de restructurer la coordination, les mécanismes et les interactions entre les acteurs du Cluster.

Les points complémentaires soulevés et traités lors de cette réunion, concernent le partage des plans de contingence établis en région, la remontée de l'information sur la situation des potentiels réfugiés identifiés à Koutiala, le renforcement du mécanisme de suivi de financements du secteur et la dissémination des Lignes Directrices Générales pour les réponses en ABNA.

Approche Post-RRM :

Le présentateur a expliqué brièvement l'intérêt de la coordination Post-RRM en soutenant qu'elle a pour objectif d'établir les lignes directrices des interventions puis d'établir le mécanisme en coordination avec les acteurs pour que la structure puisse être établie. Il a ensuite indiqué que les besoins au Mali se concentrent dans la temporalité du RRM et Post-RRM et que l'idée consiste à s'assurer du suivi et de la continuité de l'assistance. Le Domaine de compétences du Post-RRM, c'est d'assurer cette continuité systématique après 9 mois avec les acteurs de résilience à travers quatre (4) objectifs définis ci-dessous :

- Visualiser la situation globale des réponses Post-RRM ;
- Minimiser les gaps de réponses Post-RRM ;
- Maximiser la qualité des interventions Post-RRM ;
- Assurer le continuum d'assistance aux communautés touchées par le choc.

L'approche

Le post-RRM est un mécanisme de réponse d'urgence humanitaire qui vise à répondre aux besoins urgents causés par les mouvements des populations qui durent au-delà du mandat du RRM. Ce dernier étant limité aux trois premiers mois suivant le choc en se focalisant sur les PDI. Le post-RRM vient avec une approche intégrée qui vise non seulement à soutenir les personnes vulnérables de ce choc pendant les neuf mois suivant le RRM, mais également à renforcer la résilience des localités d'accueil à faire face aux défis liés à ces mouvements.

Cette approche repose sur les trois principaux piliers ci-dessous:

01

Une réponse à base communautaire

02

La transition de l'urgence au relèvement

03

Une approche intégrée

Système de Gestion de l'information et évaluation du Post-RRM :

La priorité de cette structure se veut opérationnelle avec le suivi des alertes, la centralisation des listes de bénéficiaires et évaluation des capacités des acteurs du Post-RRM de pouvoir synchroniser leur matrice et finalement l'évaluation des bénéficiaires et suivi au niveau régional.

Il y'a un problème à pouvoir encourager l'usage de la plateforme. Cette base de données sera centralisée au niveau de la Direction Nationale du Développement Sociale (DNDS) avec de structuration de l'espace. L'idée d'intégrer REACH dans cette structure, consiste à faciliter une méthodologie qui se base sur une séquence de trois évaluations territoriales.

Est-il possible de remuer les piliers ? Est-il possible d'harmoniser les matrices et de maximiser la collecte d'information du RRM et Post-RRM ? Les IM vont se concerter pour éviter les redondances dans les Matrices ?

Pour éviter les frustrations, il est plus facile que le secteur prenne la relève pour avoir plus d'information, la sensibilisation des acteurs et l'harmonisation de la collecte.

Que ce qui se passe après 12 mois ?

Bien qu'il y ait de flexibilité au niveau des bailleurs, **va-t-on encore se focaliser sur 12 mois alors que la crise perdure ? Quels sont les champs d'interventions ? L'objectif consiste-t-il à alléger le fardeau en facilitant leur intégration locale ? Où se trouvent les financements ?**

Le Post-RRM n'es pas un Cluster et demeure un outil au service de la coordination et il revient aux Clusters de définir les paquets d'assistance. De même que la protection de l'environnement est une thématique transversale qui relève à chaque secteur. Même dans le plan de réponse humanitaire, les activités de résilience ne sont pas intégrées et ce d'ailleurs dans ce sens que la communauté humanitaire s'est focalisée à l'urgence. La résilience a d'autres exigences que le Post-RMM ne peut pas couvrir mais se résout à intégrer quelques activités pour faciliter la relève. La plupart des interventions vont au-delà de 12 mois. Pour compléter cette réflexion, l'idée du gouvernement ne veut pas garder les déplacements et s'active à encourager les retours qui dépassent le mandat du Post-RRM. Enfin, l'idée c'est de Réfléchir ensemble à comment renforcer tant soit peu cette coordination dans la limite des capacités du RRM et des orientations du gouvernement.

Le Post-RRM est défini dans sa temporalité et il revient aux Clusters de définir les typologies et les paquets des activités. Il existe un document d'approche qui définit les interventions du Post-RRM.

Présentation des résultats de l'évaluation du MSNA du secteur Abris :

Le point focal de REAH a indiqué dans sa présentation que la MSNA est une évaluation nationale visant à recueillir des données sur les besoins des ménages. Elle a ensuite soutenu que cette enquête est menée auprès des ménages, en personne, dans les zones accessibles du Mali. Ces données collectées en 2023 ont eu lieu le 10 juillet et le 26 octobre, elles sont représentatives au niveau cercle pour les ménages des personnes déplacées internes (PDI) et des personnes non déplacées (PND), avec un niveau de

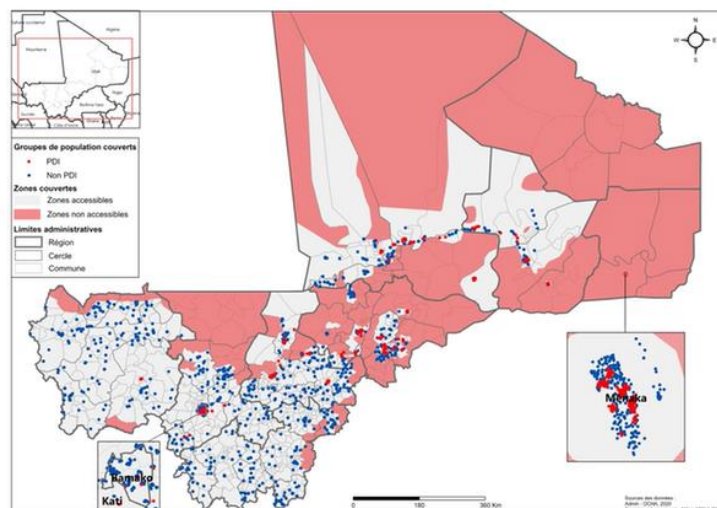
précision de 95/10 dans l'intervalle de confiance de 95% avec une marge d'erreur de 10%. Au total **9,171 enquêtes** ont été effectuées pour la MSNA.

Méthodologie de la MSNA :

La sévérité des besoins est calculée grâce à la construction d'indicateurs composites. Ces indicateurs sont répartis en indicateurs critiques et non critiques, et grâce aux étapes de calcul visualisées. Chaque ménage est attribué à un niveau de sévérité allant de 1 à 4+.

Lorsqu'un ménage a un score de 3, 4 ou 4+, il est considéré comme ayant un besoin humanitaire. L'indice des besoins multisectoriels (MSNI) permet de définir quelle proportion de la population a au moins un besoin sectoriel.

Couverture géographique MSNA 2023



Aperçu descriptif de la situation du logement au Mali

Récapitulation II

Environ **trois quarts (72%)** des ménages sont **propriétaires de leur logement**, **16% sont locataires** et les **12%** restants vivent dans **une forme de logement gratuit**.

Il y a une grande différence dans le mode d'occupation entre les PND et les PDIs, ce dernier groupe étant principalement **hebergé gratuitement (60%)**, **16% étant locataires**, **14% bénéficiant d'une dérogation des autorités**, et seulement **5%** étant **propriétaires**. Toutefois, le pourcentage de **ménages PND propriétaires** est de **78%**, celui des ménages **étant locataires** est de **17%** et les **5%** restant sont **hebergés gratuitement**.

Parmi les PDIs, il semble y avoir une **légère diminution** du nombre de **logements gratuits** après que les ménages aient été déplacés **au bout d'un mois**, mais ensuite il semble **se stabiliser et rester plus ou moins au même niveau** au fil des mois et années suivantes. La location augmente modérément avec le temps, **oscillant entre 9% et 23% après un mois de déplacement**. L'accession à la **propriété oscille également dans le temps, mais ne dépasse pas 8%** des ménages de PDIs.

Parmi les PDIs, les ménages qui ont été déplacés récemment (jusqu'à 1 mois), **13% craignent d'être expulsés dans les 6 prochains mois**. Parmi les PDIs qui ont été déplacés **entre 1 et 3 mois**, le pourcentage double pour **atteindre 26%**. Au fur et à mesure que la durée du déplacement s'allonge, le pourcentage de ménages ayant le sentiment qu'ils pourraient être expulsés dans les 6 mois **diminue progressivement pour atteindre 12% après 2 ans de déplacement**.

Parmi les propriétaires, **près de la moitié (46%)** des ménages **n'ont pas de titres de propriété pour leurs terres ou leurs abris**. L'absence de titres est particulièrement préoccupante à **Kayes (75%)**, **Sikasso (58%)** et **Tombouctou (49%)**.

Le secteur des ABNA présente les besoins les plus élevés.

Les besoins en ABNA, comparés à les LSG d'autres secteurs



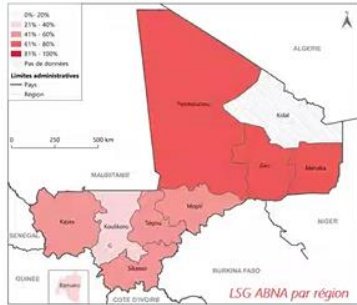
Les trois régions ayant les besoins les plus élevés en ABNA

1. Gao: **71%**
2. Ménaka: **71%**
3. Tombouctou: **65%**
3.1. Tombouctou PDIs: **97%**

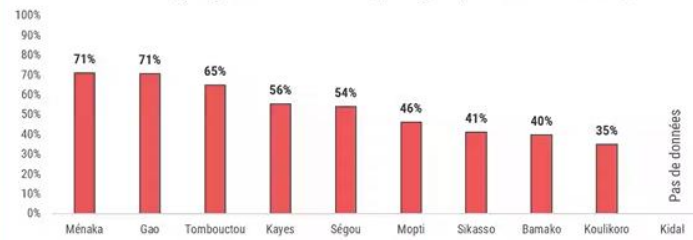
Les cinq cercles ayant les besoins les plus élevés en ABNA

1. Bourem: **93%** Région de Gao
2. Tominian: **93%** Région de Ségou
3. Gourma-Rharous: **89%** Région de Tombouctou
4. Koro: **86%** Région de Mopti
5. Bankass: **85%** Région de Mopti

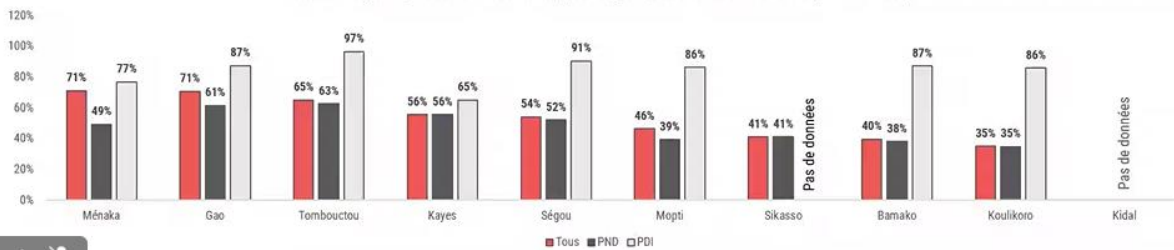
Cotation de la sévérité (1/2)



% de ménages ayant un besoin ABNA, par région (PND et PDI combinés)

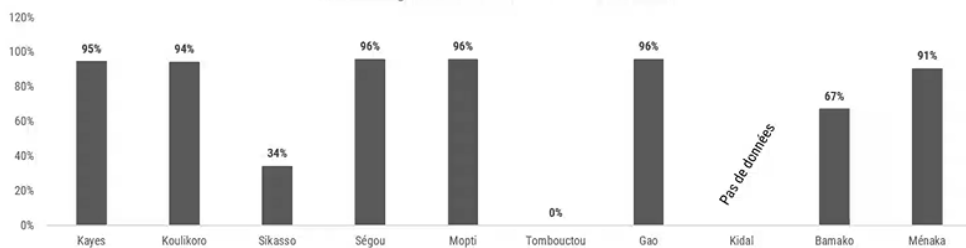


% de ménages ayant un besoin ABNA, par région (PND et PDI combinés, PND et PDI)



Les facteurs des besoins humanitaires ABNA

Type d'abri (1/2)

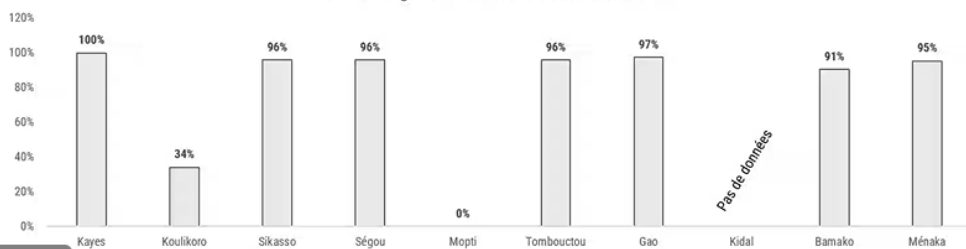
% de ménages **PND** vivant dans un abri amélioré

Note interpretative

Un abri amélioré est considéré comme une Maison solide/terminée ou un Appartement solide/terminé.

Un abri non amélioré est considéré comme un bâtiment non couvert/non terminé, un bâtiment communautaire, un abri collectif, une tente, un abri improvisé, un Abris d'urgence "amélioré" type sahelien (ou case traditionnelle), une RHU (refuge house unit / unité de logement des réfugiés), ou aucun abri.

% de ménages **PDI** vivant dans un abri amélioré



Les facteurs des besoins humanitaires ABNA

Dommages et problèmes liés aux abris (1/3)

% de ménages **PND** dont l'abri présente au moins un type de dommage ou de problème



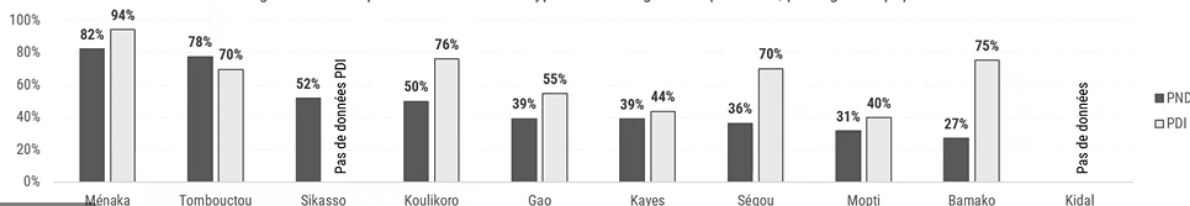
■ Aucun dommage ou problème notable
■ Au moins un type de dommage ou de problème

% de ménages **PDI** dont l'abri présente au moins un type de dommage ou de problème



■ Aucun dommage ou problème notable
■ Au moins un type de dommage ou de problème

% de ménages dont l'abri présente au moins un type de dommage ou de problème, par région et population d'intérêt



Les facteurs des besoins humanitaires ABNA

Dommages et problèmes liés aux abris (3/3)

Quelle est la principale cause du délabrement de l'abris ?

Mauvaises conditions climatiques (pluies, inondations, vents):

94%

Conflits: **1%**

Engins explosifs improvisés
/Mines/

Restes explosifs de guerre: **1%**

Incendies: **1%**

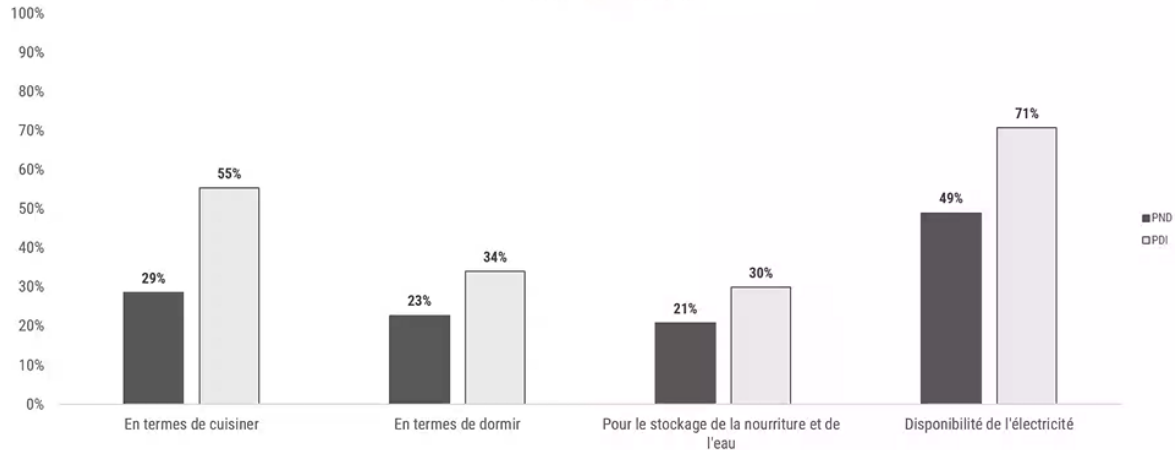
Autre: **1%**

94% PND **93% PDI**

Les facteurs des besoins humanitaires ABNA

Fonctionnalité de l'espace domestique (1/6)

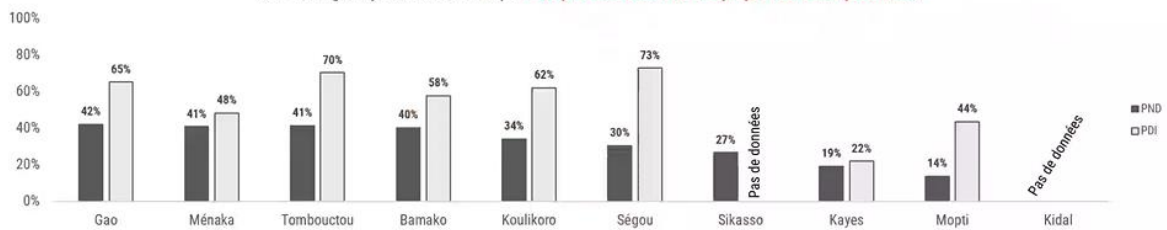
% de ménages ayant un espace domestique qui **ne fonctionne pas ou qui pose des problèmes**, par type d'espace domestique et par population concernée



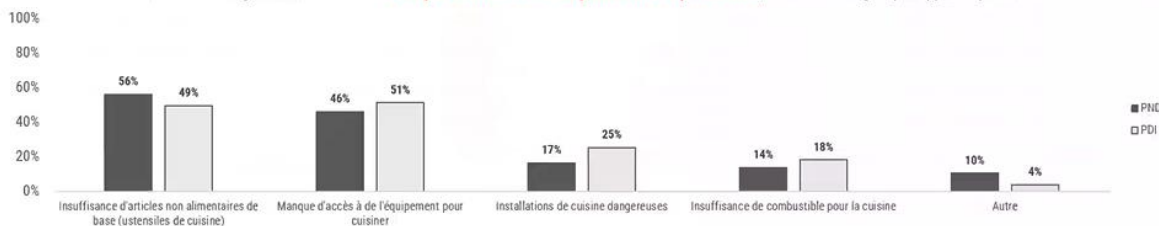
Les facteurs des besoins humanitaires ABNA

Fonctionnalité de l'espace domestique (2/6)

% de ménages ayant une cuisine qui **n'est pas fonctionnelle ou qui présente des problèmes**

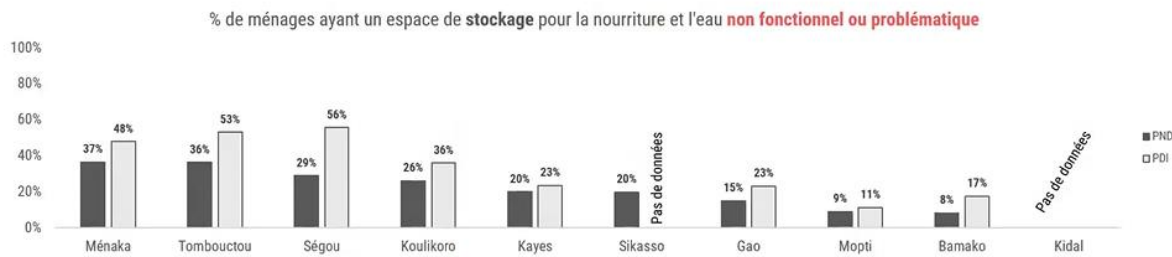


Parmi les ménages dont la cuisine **n'est pas fonctionnelle ou présente des problèmes**, le % de ménages par type de problème



Les facteurs des besoins humanitaires ABNA

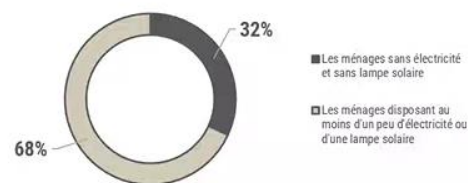
Fonctionnalité de l'espace domestique (4/6)



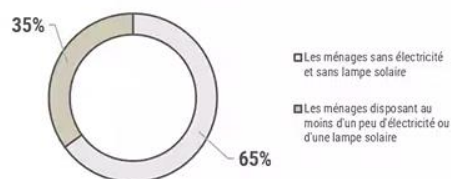
Les facteurs des besoins humanitaires ABNA

Fonctionnalité de l'espace domestique (6/6)

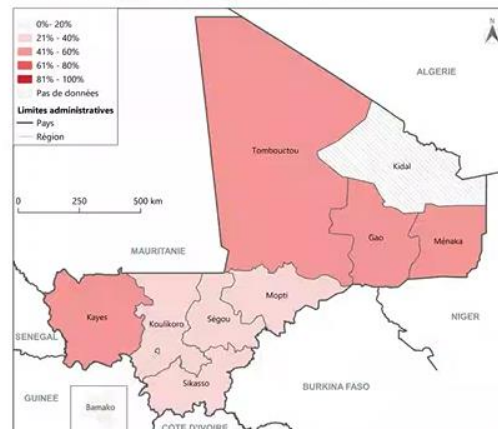
% de ménages **PND** sans électricité et sans lampe solaire



% de ménages **PDI** sans électricité et sans lampe solaire



% de ménages sans électricité et sans lampe solaire



Disponibilité de lampes solaires dans les marchés proches :

94% de ménages déclarent que les lampes solaires sont disponibles sur le marché le plus proche.

Les facteurs des besoins humanitaires ABNA

Biens non alimentaires

Les 10 plus grands manqués BNA, PND

#	Type de BNA	% de ménages manquant de BNA	% de ménages déclarant que le BNA est disponible sur le marché local
1	Ciment	46%	95%
2	Couverture	43%	96%
3	Bâche	40%	94%
4	Ustensiles de cuisine	40%	95%
5	Moustiquaire	38%	96%
6	Lampe Solaire	37%	94%
7	Natte de couchage	37%	96%
8	Tôle	34%	94%
9	Savon	29%	99%
10	Seau	24%	97%

Les 10 plus grands manqués BNA, PDI

#	Type de BNA	% de ménages manquant de BNA	% de ménages déclarant que le BNA est disponible sur le marché local
1	Couverture	82%	99%
2	Natte de couchage	74%	99%
3	Bâche	67%	99%
4	Ustensiles de cuisine	61%	99%
5	Moustiquaire	57%	99%
6	Savon	51%	99%
7	Seau	47%	99%
8	Lampe Solaire	40%	98%
9	Bidon	37%	99%
10	Casserole	35%	99%

50% des ménages au Mali ont un besoin sévère (3), extrême (4) ou extrême+ (4+) de l'ABNA.

Il y a un **écart important** entre les PND et les PDI, avec **86%** de ce dernier groupe ayant un tel besoin ABNA, contre **47%** des PND. De même, il existe une **nette division régionale**, et les besoins étant plus élevés à Ménaka (**71%**), Gao (**71%**) et Tombouctou (**65%**).

Les facteurs de besoin varient entre:

- **Des abris non améliorés**
en particulier des tentes parmi les PDI (**26%**)
- **Un large éventail de dommages ou de problèmes d'abris**
PND: (**45%**), PDI: (**62%**)
- **Des espaces domestiques qui ne fonctionnent pas ou qui ont des problèmes**
Cuisine: PND (**29%**), PDI (**55%**)
Dormir: PND (**23%**), PDI (**34%**)
Stockage: PND (**21%**), PDI (**30%**)
Électricité: PND (**49%**), PDI (**71%**)

Il est intéressant de noter que **94%** des ménages attribuent le délabrement de leur abri aux **mauvaises conditions climatiques**.

Une conclusion finale importante est que **les données suggèrent** qu'à travers une série d'indicateurs, la situation en matière des abris **ne semble pas s'améliorer de manière significative pour les PDI**, qui sont confrontés à des situations similaires plus de deux ans après leur déplacement initial.

Bien que **les besoins en termes de BNA sont particulièrement élevés parmi les PDI**, dont les plus importants sont les couvertures (82%), les nattes de couchage (74%) et les bâches (67%), **la grande majorité des articles sont disponibles sur les marchés**.



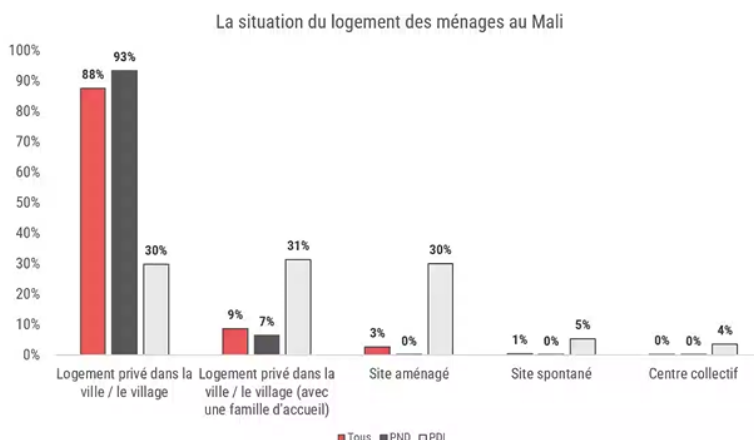
ICRC, Hamada Ouldaly

Est-ce que tous ces PDI sont séparés de ceux qui sont en majorité dans les abris en bâche ou sur des sites ? Certains sont localisés chez les communautés et partagent les services avec elles ?

Lors de l'échantillonnage, ces PDI ont été intégré.

Aperçu descriptif de la situation du logement au Mali

Type de logement



Logement privé dans la ville / le village : dans un logement individuel que le ménage loue, dont il est propriétaire ou qui lui est prêté par un autre particulier.

Logement privé dans la ville / le village (avec une famille d'accueil)

Site aménagé : les sites aménagés sont des sites construits pour héberger les populations déplacées, dotés d'infrastructures de services et où ont lieu les distributions.

Site spontané : les populations déplacées peuvent trouver refuge dans des sites qui ne reçoivent aucune assistance du gouvernement ni de la communauté humanitaire. Les sites spontanés occupent des terrains appartenant à l'État, privés ou communaux, la plupart du temps après des négociations sommaires avec les habitants ou les propriétaires concernant leur occupation et leur accès.

Centre collectif : des bâtiments préexistants tels que des écoles, des casernes, des salles communautaires, des installations sportives, des hangars, des usines désaffectées ou des bâtiments inachevés pourront servir d'hébergement à des populations déplacées.

Préoccupations environnementales dans la réalisation des abris :

Est-ce que ce n'est pas aussi lié au type d'assistance que les déplacés reçoivent ?

Les 94% de détérioration sont liées aux types d'abris. Les questions environnementales toucheraient beaucoup plus les populations hôtes.

Pour les prochaines évaluations, intégrer les typologies de types d'abris et sites. Souvent ces sites sont inappropriés et impactent les types d'abris. Si les espaces et sites sont mis à disposition par le gouvernement.

Mise à jour sur la situation humanitaire :

26 janvier 2024 : Incendie du site de PDIs de Youré, Commune de Sio, Cercle de Mopti.

- 11 ménages sinistrés, pas de pertes en vies humaines.
- 30 Abris brûlés, 4 Greniers et un Hangar.

Décembre 2023 : Mouvement de réfugiés Burkinabés [16,000 individus] dans les Zones de Mondoro (Région de Douentza) ; Yoro et Koro (Région de Bandiagara) ; Benena, Tominian, San et Tene (Region de San).

- Mondoro et Yoro restent inaccessibles à cause de l'insécurité.
- ACTED se positionne pour une réponse en BNA.
- AMRAD (à travers HCR) se positionne pour conduire une évaluation des besoins.

Dans les autres zones accessibles de la région de San, une opération d'enregistrement des réfugiés planifiée par le HCR du 31 Janvier au 15 Février 24

Quelques Réalisations en 2024 :

- Stop Sahel/CIAUD Canada et ACEF : Evaluation de besoins et Distribution de kits NFI à 21 ménages (74 individus des réfugiés Burkinabé à Mopti et Sévaré).

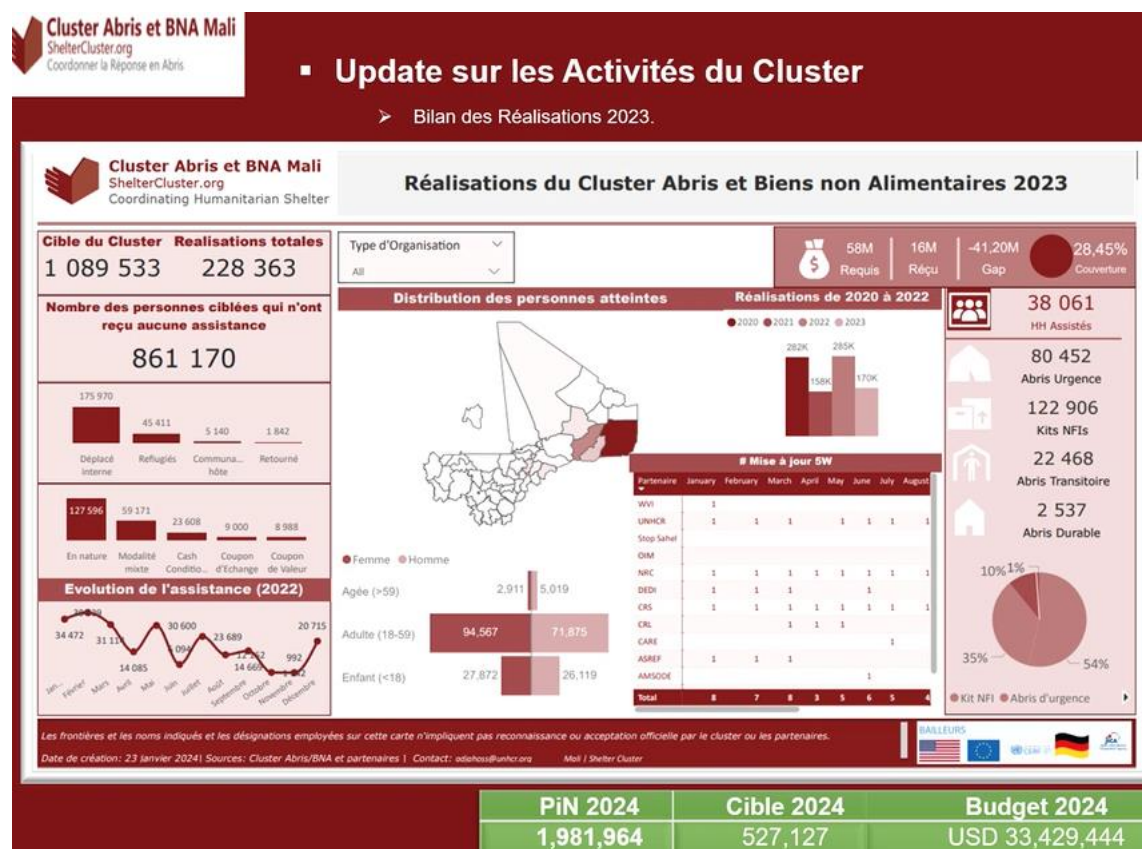
Gaps :

- Mopti : 150 ménages PDIs en besoin Abris
- Ségou : 200 ménages PDIs en besoins Abris

Positionnement :

- CRM (Croix Rouge Malienne) se positionne pour la réhabilitation de 200 maisons hôtes des PDIs du Centre.
- HCR :
 - 245 maisons pour réfugiés de Koro et de Bankass.
 - 100 abris pour les PDIs de Mopti.
 - Appuis en location de logements pour 5 PBS.
 - Réhabilitation de maisons pour 5 PBS.

Divers :



Divers

▪ Update sur les Activités du Cluster

- Bilan des Réalisations 2023.
- Lancement HNRP 2024 et Participation aux Journées Portes-Ouvertes du 25/01/2024 (Prochaines étapes)
- Plan d'Actions 2024 (A soumettre début Fev.)
- Localisation: Actions/Avancées pratiques en 2024???)

▪ Lancement CCPM 2023

- A partager: Semaine du 5/2 pour soumission le 29/2 plus tard.

▪ Projets ONU-FEMMES

- Présentation à la prochaine réunion le 22 février.

Recommandation :

- Partager le cadre de résultats du Cluster ;
- Revoir la Matrice et partager aux acteurs ;
- Coordonner les sessions de formation avec les acteurs ;
- La Matrice 5W sera partagée en début février en vue d'intégrer les exigences des partenaires
- Prendre en compte les projets pluriannuels. Les outils existants prennent en compte l'année en cours

Au niveau de l'IM Working Group de manière à inclure une variable qui prenne en compte les aspects d'urgence et de Transfert Monétaire.